

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 10 février 2020

L'an deux mille vingt et le dix février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 04 février 2020.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 10
Votants : 11*

Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 00 Abstention : 00

Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER – Mme BEUGNET – M. HILAIRE – M. GAUTHIER – M. BOUNIARD – M. CORNET – Mme GRENIER – M. JOLLIVET – Mme PIQUEMAL.

Absents : Mme RAMUS – Mme PEREZ – M. RIFFARD.

Excusés : M. EUVRARD qui a donné procuration à M. BOUNIARD.
Mme LEBRAT.

M. Jocelyn GAUTHIER a été élu secrétaire.

Objet : Renouvellement du Contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) créé par délibération n°2019-05 du 04 mars 2019.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2019/05 portant sur la création d'un poste d'agent technique dans le cadre du dispositif PEC à compter du 11 mars 2019.

Il précise que ce contrat prendra fin le 10 mars 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de renouveler le poste en Contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) qui avait été créé par la délibération n°2019/05 du 04 mars 2019.

.../...

- **PRECISE** que ce contrat sera d'une durée d'un an du 11 mars 2020 au 10 mars 2021.
- **PRECISE** que la durée de travail est fixée à 26 heures par semaine.
- **INDIQUE** que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.
- **AUTORISE** son Maire à signer la convention avec Pôle Emploi et les services de l'État ainsi que le contrat de travail avec l'agent.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 10 février 2020.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 11 février 2020.
LE MAIRE,
André VOLLE.



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

13 FEV. 2020